







découlant de la révision des professions FUTUREMEM du

# CAI – Constructeur/trice d'appareils industriels avec certificat fédéral de capacité (CFC) – 4 ans

Numéro de la profession 44703







## 1. Versions

Date	Auteur	Modifications
18.12.2024	Beat Müggler	Première version traduction française de la version allemande du 05.12.2024

### 2. Introduction

Ce document de synthèse sert de guide d'orientation initial pour les groupes d'intérêt souhaitant s'informer sur les modifications concrètes découlant de la révision des professions FUTUREMEM. Dans un document séparé, les principaux aspects sont expliqués et comparés avec le système actuel, applicables à l'ensemble des huit métiers (techniques) MEM de la formation initiale. Le présent document inclut les modifications spécifiques à la profession. Des informations plus détaillées seront fournies à partir de 2025 dans le cadre de mesures spécifiques d'information et de formation.

#### Légende:

- ⇒ Référence à des ressources supplémentaires (liste à la fin de ce document)
- Référence à des effets particulièrement positifs de la révision







# 3. Modifications spécifiques à la profession

Les compléments spécifiques à la profession concernant les thèmes généraux sont expliqués ci-après.

Thèmes /Aspects	Nouveau; début d'apprentissage dès 2026	Jusqu'à présent; début d'apprentissage jusqu'en 2025 inclus
Compétences opérationnelles spécifiques à la profession	<ul> <li>Nouveaux thèmes ajoutés (principalement dans les compétences opérationnelles à option obligatoire)</li> <li>( Plan de formation):</li> <li>CO a.03: modéliser des composants d'équipements et d'appareils industriels au moyen d'un logiciel de conception assistée par ordinateur</li> <li>CO b.06: fabriquer des composants en matière plastique ou en matériaux composites pour la construction d'équipements et d'appareils industriels</li> <li>CO d.05: monter et mettre en service des installations automatisées dans l'un des secteurs de l'industrie MEM</li> <li>CO d.06 et d.07: approfondissements des CO des domaines de CO b et c</li> <li>Une compétence opérationnelle à option obligatoire doit être choisie parmi celles proposées.</li> </ul>	Répartition en:
Etendue de la formation aux différents lieux de formation (sans MP)	<ul> <li>Entreprise: 4 ans avec 3-4-4-4 jours</li> <li>Ecole: modèle 2-1-1-1 avec 1800 périodes</li> <li>Cours interentreprises: 48 jours répartis sur 4 cours couvrant des thèmes issus des CO obligatoires des domaines de CO b et c durant les 3 premières années d'apprentissage ( Orfo)</li> </ul>	<ul> <li>Lieu de formation Entreprise: 4 ans avec 3-4-4-4 jours</li> <li>Lieu de formation Ecole: modèle 2-1-1-1 avec 1800 périodes (pour a.17 2-1-2-1 avec 2160 périodes)</li> <li>Lieu de formation Cours interentreprises: 48 jours répartis sur 4 cours issus de la formation de base</li> </ul>







Procédure de qualification (PQual)	<ul> <li>La PQual comprend les éléments suivants (♣ Orfo):</li> <li>Examen partiel (1 point d'appréciation comprenant plusieurs tâches), durée totale 9 h (note éliminatoire)</li> <li>TPI (40-80 h) (note éliminatoire)</li> <li>Travail de synthèse (6-8 h) (note éliminatoire)</li> <li>Culture générale</li> <li>Note d'expérience de l'EP et des CIE</li> <li>La PQual est considérée comme réussie si chaque partie assortie d'une note éliminatoire obtient une note individuelle ≥ 4.0 et la note globale (moyenne pondérée) est ≥ 4.0.</li> </ul>	<ul> <li>La PQual comprend les éléments suivants:</li> <li>Examen partiel (3 points d'appréciation durée totale 11 h) (note éliminatoire)</li> <li>TPI (24-80 h) ou TPP (12-16 h) (note éliminatoire)</li> <li>Examen des connaissances professionnelles (3 points d'appréciation durée totale 4 h) (moyenne avec note d'expérience = note éliminatoire)</li> <li>Culture générale</li> <li>La PQual est considérée comme réussie si chaque partie assortie d'une note éliminatoire obtient une note individuelle ≥ 4.0 et la note globale (moyenne pondérée) est ≥ 4.0.</li> </ul>
---------------------------------------	--	---

# **⇒** Ressources supplémentaires

#	Document	Où les trouver
1	Plan de formation	https://futuremem.swiss/fr/documents/plans-de-formation
2	Concept de formation MEM	https://futuremem.swiss/fr/documents/mem-ausbildungskonzept
3	Tous les documents valables pour l'audition	<u>Auditions (admin.ch)</u> > Auditions en cours > Constructeur/trice d'appareils industriels CFC, (fichier ZIP)
4	Tableau récapitulatif orfo	https://futuremem.swiss/assets/inhalt/Downloads/Bildungsverordnungen/ersicht-der-derungen-20240827-FR.pdf
5	Récapitulatif des modifications transversales	Une fois finalisé, ce document sera publié <u>Documents   FUTUREMEM</u> .